



Le CPAS peut vous aider à faire des économies d'énergie

Les prix de l'électricité, du gaz et du mazout ne cessent d'augmenter... Dans le cadre de son plan d'action préventive en matière d'énergie (PAPE), le CPAS de WAIMES peut aider les ménages en situation de précarité énergétique à réduire leurs consommations d'énergie. Comment ? En proposant un accompagnement et un suivi individualisé qui se déroule en 3 étapes :

1. Visite à domicile et bilan énergétique réalisé par un expert (analyse de l'état du logement, inventaire de l'équipement électriques et de chauffage, analyse des habitudes de consommation)
2. L'expert donne des conseils et propose des pistes de solutions afin d'améliorer le logement et de réduire la consommation d'énergie.
3. Le CPAS aide le ménage dans la mise en œuvre des solutions (distribution de petit matériel économiseur d'énergie, prise en charge de certaines fournitures ou de certains travaux...)

Cet accompagnement est destiné aux ménages de la commune de Waimes, bénéficiaires ou non du CPAS, ayant des difficultés à payer leurs factures d'énergie et voulant faire des économies d'énergie. Une séance d'information en présence de l'expert est organisée **le mardi 29 novembre 2022 à 19 heures à la maison communale à WAIMES (salle du conseil communal)**.

Bienvenue aux personnes intéressées !

Infos et inscriptions : 080/29.26.96 ou aline.schomus@waimes.be